

## Section Bière

A tous nos membres

### Procès - verbal de l'assemblée ordinaire de la section Bière du 17 mars 2023

Lieu : Auberge Communal de Berolle

#### 1.- Ouverture et salutations

C'est en présence de 11 membres (-2) que notre Président Jean-Michel Gilliéron ouvre cette assemblée annuelle il est 18h15, traditionnelle quart d'heure vaudois oblige !

La liste de présence circule entre-temps. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents ce soir à l'Auberge communal de Berolle en présence de notre secrétaire d'association francophone Monsieur Luc Python, celui transmettra le message du Secrétariat central. Notre président apporte une modification à l'ordre du jour entre le point 8 qui deviens « divers et propositions individuelle » et le point 9 « exposé de Luc » il demande à l'assemblée si celui-ci est accepté, ce qui est fait à l'unanimité

Se sont excusés pour cette assemblée : Béatrice Roulet, Martine Métraux, Marianne Künzi, René Vautravers, François Duart, Jean-Jacques Cop, Philippe Sotaz, Bertrand Cavin, Claude Fellay.

Le président demande une minute de Silence pour un membre qui nous a quittés : Monsieur Jean Paul Muller

#### 2.- Nomination d'un scrutateur

Comme chaque année la nomination d'un scrutateur est demandée comme il n'y pas grand monde au portillon le président nomme Remy Sanglet qui accepte bien évidemment.

#### 3.- PV de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2019 à l'Hôtel des Trois Sapins Bière envoyé aux membres est adopté à l'unanimité à main levée, sans avis contraire, personne n'en demande la lecture. Le Président précise qu'il figurait également sur le site internet de l'APC ! il remercie son auteur qui était encore notre ancien secrétaire Rémy Sanglet.

#### 4.- Rapport du président.

Le rapport de notre président commence par l'effectif de notre section :

Elle compte en ce jour : 27 membres, (-5) composée de 13 actifs ,14 retraités et 1 membre sympathisant. Il y 1 retraités de plus que d'actifs ! Il sera difficile d'inverser ou équilibrer la tendance ! il nous faut recruter si l'on veut inverser la tendance.

**Démissions : 1    Décès : 1.    Transferts : 0**

Lors de la préparation de ce rapport, je ne peux que répéter qu'il ne faut surtout pas abandonner l'APC , surtout en ces temps incertains, insécurité des places de travail, délocalisations, ceci malgré les critiques du personnel que les syndicats ne font rien ,... ne bougent pas ou peut-être pas assez etc. etc. au contraire. Je fais confiance à notre secrétariat de l'APC.

Différentes actions et événements ont eu lieu en 2022

- - en juin l'assemblée des présidents.
- 
- -En automne 2022, sortie en car avec la section de Genève et les sections de Lausanne, Nyon et EPFL
- En novembre l'assemblée des délégués

En 2021-22 l'APC a participé à diverses manifestations et entretiens avec la commission du personnel et des finances afin de négocier les salaires.

Le Président nous présente les nouvelles des années écoulées :

Il y a eu pas mal de changement au sein du comité central de l'APC, en effet ceux-ci ont déménagé leurs bureaux suite à un incendie et on a pour cela vendu le bâtiment dans lequel ils se trouvaient.

La secrétaire générale Madame Janine Wicki a quitté son poste et a été remplacée par Monsieur Jérôme Hayos. Au niveau de la direction et du personnel de notre association il y a aussi eu quelque mouvement et engagement comme vous l'avez sûrement lu dans les informations partagées par mail et le journal de l'APC.

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), qui regroupe à travers l'APC, Garanto, le SSP et l'APfedpol, attend du Conseil fédéral, la compensation intégrale du renchérissement au personnel de la Confédération.

Nos collègues de divers services ont pu avoir le soutien des syndicats pour des négociations suite à des restructurations, fermetures, délocalisations.

Petit rappel que l'APC a un site internet, celui-ci est résolument dynamique et évolutif.

Vous pouvez y trouver notamment le journal de l'APC dans sa version électronique ainsi que diverses informations sur les manifestations à venir.

A peine avons-nous surmonté les défis liés à la pandémie de Covid-19 que nous voici déjà confrontés à de nouvelles crises. Le déclenchement brutal de la guerre en Ukraine et les problèmes d'approvisionnement énergétique. L'économie suisse a bien surmonté la pandémie de Covid-19 sans trop de dégâts, grâce notamment aux mesures de soutien efficaces prises par la Confédération pour endiguer la pandémie. Autres constats à l'issue de cette crise sanitaire : une situation du marché de l'emploi jugée bonne. Lors des négociations Les associations du personnel dont l'APC exigeaient au minimum la pleine compensation du renchérissement pour le personnel de la Confédération ainsi qu'une augmentation pour les rentes Publica

Je fais confiance à notre secrétariat de l'APC qui s'est battu, qui se bat et qui je l'espère, va continuer à se battre, sans perte de temps. Il faut agir et non quitter le bateau.

Qu'un meilleur dialogue se passe et que ce soient les travailleurs actifs ou les personnes qui sont à la retraite puisse avoir un juste retour de leur engagement.

Et pour conclure mon rapport, restons ensemble, la masse fait la force, et c'est comme ça que l'on peut être efficace.

Je vous remercie de votre attention

## **5.- Rapport du caissier et des vérificateurs.**

Le caissier Olivier Dauphin nous faire le rapport de l'exercice 2019-2022 (Se terminant au 31.12.2021). La Fortune se monte : Solde en caisse : **CHF 4,10.-** Solde chèques Reka : **500.00-** Solde CCP : **CHF 7'644.65** Livret d'épargne Raiffeisen solde **CHF 2'027.15, soit 10'175.90.- CHF**, donc **une augmentation de fortune de : CHF 3135.85.-**

Le caissier commente la situation financière de la section en augmentation de ces quatre dernières années (2019 à 2022) dans les bilans sont les même que celui pour la période comptable se terminant au 31.12.2022. en effet la pandémie n'ayant pas permis de faire les assemblées précédentes et le comité ne vous coûtent pas chers.

Ayant terminé son rapport, il est remercié pour son travail précis.

### **Rapport de la commission en charge de la vérification de comptes par Monsieur Patrick Lippuner**

Pour la période 2020

La commission de vérification des comptes, Monsieur Patrick Lippuner et Madame Métraux après pointages des pièces comptables, du livret d'épargne, de la caisse et du CCP, nous rapportent la tenue et l'exactitude de celle-ci et ils remercient le caissier pour son excellent travail et invite l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité et de relever la commission de son mandat.

Pour la période 2022-23

La commission de vérification des comptes composé de Monsieur Lippuner Patrick et Remy Sanglet venu en renfort au pied levé s'est rassemblé le 14.03.2023 pour contrôler l'exactitude des comptes au bureau du caissier.

Ils ont eu la lourde tâche de contrôler les comptes de 2020 à 2022 après les années covids et après covid.

Le contrôle des pièces comptables, du livret d'épargne, de la caisse et du CCP, Montre que la tenue de la caisse est toujours faite avec exactitude et rigueur.

Ils remercient le caissier pour son excellent travail et invite l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité et de relever la commission de son mandat.

Le président demande à l'assemblée l'approbation des comptes, des rapports des vérificateurs à main levé, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

## **6.- Elections statutaires du comité**

Le rapporteur devrait être re-élu, l'ancien étant M.Lippuner. Celui-ci propose de se représenter et Remy Sanglet se joint à lui comme remplaçant

Il faut envoyer membre pour l'Assemblée annuelle des délégués. Notre président Jean-Michel se porte volontaire pour y aller.

Pour la personne de contact Olivier accepte de continuer.

Le comité 2022 se présente comme- ceci :

**J.-Michel Gilliéron : Président / Olivier Dauphin : Caissier/ Raphaël Thöni : Secrétaire**

## **7.- Jubilaires**

3 jubilaires cette année selon le Secrétariat central APC

Ce sont M. Rémy Senglet et M. Claude Fellay avec 40 ans

50 ans M. Régis Gollay

En 2022

10 ans Patrick Lippuner

30 ans Olivier Dauphin et Pierre-André Croisier

40 ans Gérard Jaquier et Jean-Pierre Dind

## **8.- Divers et propositions individuelles, avenir de la section, transfert, dissolution etc.**

Remerciement pour le dévouement du comité, déception du nombre de participants présent, la question de l'avenir de la section revient sur la table et les retraités proposent de continuer cette section et la préserver.

Ils proposent encore de mettre au budget une sortie du groupe avec les compagnes.

Le secrétaire relève que notre section manque de sang frais et que les jeunes aujourd'hui ont de la peine à s'identifier à un syndicat et il redemande s'il serait pertinent de se joindre à une autre section.

Cette demande provoque un débat intéressant, avec un virage à envisager mais pour l'instant la section reste sans modification.

Proposition pour faire envie de venir à l'APC avec une meilleure publicité sur l'aide que peut fournir l'APC par un premier appui juridique gratuit et ensuite il faut devenir membre.

Luc Python nous propose de soumettre cela à l'assemblée des délégués de novembre.

Proposition de rémunérer le travail du Président car l'APC ne le fait plus dû à leur problème financier. Ceci est voté à l'unanimité.

## **9.- Exposé de notre secrétaire d'association francophone**

Luc Python nous annonce que les négociations pour augmenter les salaires sans difficile et mal engagé.

Il y aura de nouveau un questionnaire pour savoir quels sont les points à améliorer au niveau de l'APC.

Il fait encore une brève synthèse sur le rapprochement du syndicat SPP qui pour l'instant est à l'arrêt pour réfléchir quelles directions prendre. Mais l'APC veut rester l'APC mais pourrait s'affilier au SSP afin de garder son indépendance.

Le président remercie Luc Python et clos la séance à 19 h30

Il sera suivi d'un apéro et du repas.

Le secrétaire